

## PAGE DE COUVERTURE

A partir du 1er mars 2023, trions avec le nouveau sac pour déchets organiques !

**750 tonnes de biodéchets finissent chaque année à Eupen dans les déchets ménagers résiduels.**

Cela correspond au poids de 150 éléphants.

Nous pouvons faire mieux !

Pensons les déchets autrement !

## PAGE 1

### **Le nouveau SAC BIO arrive !**

Nous, Eupenois, produisons **chaque année 3000 tonnes de déchets résiduels**. Ceux-ci partent dans des sacs poubelles verts vers l'usine d'incinération de Herstal. Mais on estime que 25 % du contenu de ces sacs - soit **750 tonnes** (ou l'équivalent du poids de 150 éléphants !) - est constitué de précieux biodéchets : des déchets organiques (restes de repas et de nourriture, petits déchets verts, etc.) qui peuvent être valorisés sous forme de compost.

Idéal comme aliment énergétique pour les plantes au jardin, en intérieur, en terrasse et dans les serres. C'est vraiment dommage de jeter ces déchets organiques et de les brûler comme ça !

Mais nous pouvons faire autrement.

En collectant séparément les déchets organiques, d'une part nous allégeons considérablement notre sac de déchets résiduels et d'autre part nous préservons nos ressources.

Un plus pour notre environnement !

## PAGE 2

### ***A partir du 01.03.2023***

les déchets organiques seront donc collectés séparément des déchets résiduels via le nouveau sac à déchets "bio" et la taille du sac pour les déchets résiduels sera réduite.

### ***Un devient deux***

Jusqu'à présent : Sac à déchets résiduels de 60 litres, poids maximal autorisé 15 kg

**Nouveau : sac de 40 litres pour les déchets résiduels, poids maximum autorisé 10 kg ET sac de 20 litres pour les déchets organiques, poids maximum autorisé 5 kg**

### **À noter !**

Vous pouvez bien entendu continuer à utiliser vos stocks restants de grands sacs poubelle de 60 l.

## PAGE 3

### ***À partir de quand cela change-t-il et comment se déroule la transition ?***

Vous recevez aujourd'hui le **bon d'achat** couvert par votre taxe communale sur les déchets 2023 **pour vos nouveaux sacs à biodéchets.**

Vous pouvez échanger ce bon dès maintenant aux points de distribution habituels (voir au dos du bon).

**La collecte des sacs de déchets organiques débutera le 1er mars 2023.** Ils seront collectés par BISA en même temps que les sacs de déchets résiduels, à l'aide d'un véhicule équipé de deux compartiments de collecte séparés.

**Les dates de ramassage pour Eupen-ville haute (mardi) et Eupen-ville basse et Kettenis (vendredi) restent inchangées.**

*Notre conseil -*

Téléchargez le calendrier numérique avec fonction de rappel sur votre smartphone et ne manquez plus aucune date de collecte, qu'il s'agisse des déchets résiduels et biologiques, du papier et du carton ou du sac bleu PMC !

Vous trouverez ici ce calendrier numérique :  
[www.eupen.be/digitale-kalender-muellabholung-2023](http://www.eupen.be/digitale-kalender-muellabholung-2023)

PAGE 4

*Important !*

Si vous avez encore un **bon pour des sacs de déchets résiduels de 60 l**, vous pouvez maintenant **l'échanger dans les centres de recyclage jusqu'au 31 mars 2023.**

Vous pouvez dès à présent vous procurer les nouveaux sacs de 40 l pour les déchets résiduels dans les magasins.

Comme d'habitude, vous recevrez les nouveaux bons pour ces sacs de 40 l fin juin avec l'avis d'échéance pour la taxe sur les déchets 2023.

**Coût des sacs poubelles supplémentaires**

**SAC POUBELLE**

40 litres:	Rouleau de 10 pièces	15,- €
	Rouleau de 20 pièces	30,- €

**SAC BIO**

20 litres:	Rouleau de 10 pièces	7,50 €
------------	----------------------	--------

*C'est entre vos mains*

En évitant les déchets, on fait deux fois plus d'économies ! Moins de frais d'achat (par ex. emballages superflus), moins de frais d'élimination en évitant des sacs poubelle supplémentaires.

De nombreux conseils pour éviter les déchets sont disponibles sur :  
[www.eupen.be/Abfallvermeidung](http://www.eupen.be/Abfallvermeidung)

PAGE 5

**Que PEUT-ON METTRE DANS LES BIO-SACS ?**

**AUTORISÉ**

**Déchets de cuisine**

- Marc de café
- Sachets de thé
- Epluchures de fruits et de légumes, déchets de viande et poisson, coquilles d'œufs

- Aliments avariés
- Restes de plats cuisinés
- Os

#### **Autres déchets organiques**

- Boîtes à pizza avec restes de nourriture
- Bâtons de glace
- Papier essuie-tout souillé
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Litière *biodégradable* pour animaux

PAGE 6

#### **Petits déchets végétaux**

- Herbes aromatiques
- Plantes d'intérieur
- Fleurs fanées
- Petits déchets végétaux de jardin

#### *Important!*

Si vous n'êtes pas sûr de leur destination, il est préférable de jeter les déchets avec les déchets résiduels. Un biodéchet mal trié compromet la qualité du compost produit lors de la biométhanisation.

#### **Non AUTORISÉS !**

VEUILLEZ TRIER CES DECHETS AINSI:

##### **Déchets résiduels**

- Coton-tiges
- Déchets de soins intimes
- Couches-culottes
- Sacs à poussière
- Litière *minérale* pour animaux
- Mégots de cigarettes
- Déchets de voirie

##### **Sac bleu PMC**

- Sacs en plastique
- Films plastiques
- Barquettes en plastique
- Pots en plastique

PAGE 7

### *Que deviennent* **LES BIODECHETS?**

Il est important de trier les déchets organiques, car ils représentent, selon les ménages, **entre un bon quart et près de la moitié du reste des ordures ménagères**. Au lieu d'être incinérés comme jusqu'à présent, nos déchets biologiques peuvent désormais être transformés en compost de qualité, en électricité et en énergie de chauffage dans l'usine de méthanisation de Herstal.

100 kg de biodéchets sont transformés en

- 30 kg de compost
- 10 kWh d'énergie électrique (correspond à peu près à la consommation électrique d'un téléviseur fonctionnant pendant 24 heures)
- 20 kWh d'énergie thermique (soit environ l'énergie de chauffage de 2 litres de mazout)

Afin d'encourager cette filière de valorisation dans le respect de l'environnement, la législation européenne prévoit que les communes doivent offrir à leurs citoyens, au plus tard le 31 décembre 2023, la possibilité de collecter et de recycler séparément les déchets résiduels et les déchets organiques.

PAGE 8

## Vos partenaires de recyclage à Eupen

### Saviez-vous que ...

... la ville d'Eupen couvre avec les recettes de la taxe sur les ordures ménagères non seulement les coûts de la collecte des sacs à ordures résiduelles et maintenant aussi des sacs à ordures biologiques, mais aussi

- Le transport et le traitement de ces déchets à Herstal,
- L'exploitation et le subventionnement des centres de tri, du site de compostage (BISA ASBL) et du centre de collecte des déchets encombrants (RCYCL ASBL) ?

En contrepartie, vous pouvez, en tant que ménage privé

- Bénéficier **gratuitement deux fois par an** du **service de collecte des encombrants de RCYCL**,
- Déposer **gratuitement vos déchets de jardin** sur le site de compostage de **BISA** à Schönefeld,
- Déposer vos **matières recyclables et déchets spéciaux aux centres de tri de la ville haute et de la ville basse**.

### **L'union fait la FORCE SUR LE TERRAIN:**

Centre de tri - RCYCL - BISA

PAGE 9

### **CONSEILS utiles**

#### **Éviter les odeurs :**

- **Les déchets de cuisine** comme les restes de fruits et de légumes, le marc de café, les sachets de thé contiennent beaucoup d'humidité. Pour éviter que trop de jus ne s'accumule dans le sac poubelle, laissez-les **bien s'égoutter**, éventuellement sécher un peu, et enveloppez les restes de nourriture dans du papier journal ou dans des sacs à pain en papier avant de les jeter dans le sac bio. Vous réduirez ainsi l'humidité dans le sac à déchets biologiques, il sera moins lourd et vous éviterez une fermentation prématurée des déchets et donc le dégagement de mauvaises odeurs.
- Si vous utilisez un petit seau de cuisine pour collecter les déchets organiques, rincez-le régulièrement avec de l'eau chaude vinaigrée et, avant de le remplir à nouveau, tapissez le fond avec du carton trempé dans un peu de vinaigre. Cela aide aussi à lutter contre les mouches des fruits !
- Si vous utilisez des sacs pour le seau de cuisine, veillez à n'utiliser que les sacs biodégradables portant ce logo "OK compost" (pas de sacs en plastique !) Aucun autre sac n'est autorisé (voir l'icône ci-contre).

- **Le sac à déchets organiques** doit être **conservé** dans un **endroit** aussi **frais** que possible, à l'intérieur de la maison ou dans le garage. N'attendez pas **trop longtemps**, surtout en été, pour sortir le sac pour la collecte. La collecte a lieu chaque semaine.

**PAGE 10**

**Sac pour déchets organiques, bac BISA, compost de jardin :**

- Si vous avez un **jardin, compostez** vos déchets de cuisine sur place. Pour empêcher les "hôtes indésirables" d'accéder au compost, évitez de jeter les restes d'aliments cuits et de produits d'origine animale (poisson ou viande, produits laitiers) et le pain dans le compost. (Informations sur le compostage sous : [www.eupen.be/Abfallvermeidung](http://www.eupen.be/Abfallvermeidung)).
- Si vous utilisez un **conteneur BISA qui vous** permet également de jeter des déchets de fruits et légumes, utilisez les nouveaux sacs pour déchets organiques pendant les mois d'hiver, lorsque le conteneur BISA n'est pas vidé.
- **Pour les grandes quantités de déchets verts** vous pouvez :
  - Les conduire sur le site de compostage de la ville d'Eupen à l'asbl BISA, Schönefelder Weg 238, 4700 Eupen (sans frais supplémentaires pour les ménages privés d'Eupen)
  - Les faire enlever par le service de collecte de BISA au moyen d'un bac à déchets verts de mars à novembre (contrat payant)
  - Individuellement, pour les grandes quantités, faire appel au service d'enlèvement de BISA (payant).

**Personne à contacter :**

**ASBL BISA**

Tél. : 087/76 58 50

[info@bisa-ostbelgien.be](mailto:info@bisa-ostbelgien.be)

[www.bisa-ostbelgien.be](http://www.bisa-ostbelgien.be)

**COUVERTURE ARRIERE**

Vous trouverez ici de plus amples informations sur la gestion des déchets :

[www.eupen.be/Abfallentsorgung](http://www.eupen.be/Abfallentsorgung)

**Généralités ou questions sur la taxe sur les déchets :**

Ville d'Eupen

Tél. : 087/59 58 11

[info@eupen.be](mailto:info@eupen.be)

**Problèmes concernant la collecte**

De déchets résiduels ou biologiques :

ASBL BISA

Tél. : 087/76 58 50

[info@bisa-ostbelgien.be](mailto:info@bisa-ostbelgien.be)

De papier & carton ou de sacs bleus PMC :

INTRADEL

Tél. : 04/240 74 74

[info@intradel.be](mailto:info@intradel.be)

**Editeur responsable :**

Ville d'Eupen - Am Stadthaus 1 - 4700 Eupen